

LES DICTIONNAIRES DE ROBERT ESTIENNE: SENS ET FINALITÉS D'UNE ŒUVRE LEXICOGRAPHIQUE

Martine FURNO

Université Stendhal Grenoble 3

RESUMEN: La obra lexicográfica de R. Estienne incluye tres diccionarios principales: el *Thesaurus linguae Latinae*, revisado y editado tres veces (1531, 1536, 1543); el *Dictionarium Latinum-Gallicum* (1538), y el *Dictionnaire François-Latin* (1539); y otros dos diccionarios pedagógicos, sacados de los principales: el *Dictionariolum puerolum* y *Mots françois rangez selon l'ordre des lettres*. El verdadero núcleo de esta obra es el *Thesaurus linguae Latinae* de 1543, un gran diccionario latino unilingüe que contiene citas y esquemas para escribir en latín, destinado al uso de los eruditos con el fin de mejorar su nivel de latín desde el punto de vista lingüístico y literario. Los dos diccionarios bilingües están destinados a un público de estudiosos menos avanzados, pero no principiantes, que pueden usar los vocabularios más pequeños. Uno de los principales intereses del *Dictionarium Latinum-Gallicum* y del *Dictionnaire François-Latin* es el hecho de que dejan al descubierto algunas de las ideas pedagógicas de Estienne. Desde 1531, cuando intentó elaborar un diccionario erudito en el que el francés, en caso de necesidad, podría ayudar a comprender el latín, Estienne consideró el francés como una manera de aprender latín. Esta idea, totalmente nueva en 1530, sólo se verá aceptada a finales de ese siglo, pero la genialidad de Estienne fue capaz de tener ya presente esa idea así como de darse cuenta de que era demasiado audaz para su propia época. En consecuencia, transformó su primer diccionario en varios distintos adaptados a los distintos niveles de los estudiosos. Numerosas copias de los diccionarios de Estienne en la segunda mitad del s. XVI y en el XVII dan prueba del gran éxito y valor de esta obra.

ABSTRACT: Robert Estienne's works in lexicography includes three main dictionaries, the *Thesaurus Linguae Latinae*, reviewed and edited three times (1531, 1536, 1543), the *Dictionarium latino-gallicum* (1538) and the *Dictionnaire François-latin* (1539), and two other pedagogical dictionaries, drawn from the main ones, the *Dictionariolum puerorum* and the *Mots françois rangez selon l'ordre des lettres*. The very heart of this work is the *Thesaurus Linguae Latinae* of 1543, a big only Latin dictionary, containing quotations and patterns for writing in Latin, to be used by erudite scholars to improve their own practice of

Latin language and literature. The two bilingual dictionaries aim a public of less forward scholars, but not beginners, who can use the smallest vocabularies. One of the main interest of the *Dictionarium latino-gallicum* and the *Dictionnaire François-latin* is to show some of Estienne's pedagogical ideas. Since 1531, when he tried to write an erudite dictionary when the French language, if necessary, may help to understand the Latin one, Estienne has considered French as a way to learn Latin. This idea, quite new in 1530, will be accepted only at the end of the century, but Estienne's real genius has been able to envisage this idea, and also to accept she was too innovating for 1530. So he changed his first dictionary in several and various ones, adapted to various levels of the scholars. Numerous copies of Estienne's dictionaries in the second half of XVI century and in XVIIst prove the success and great value of this work.

Robert Estienne est né à Paris en 1498¹, et mort à Genève en 1559. Entre ces deux dates, et entre ces deux villes, se résumait toute une vie intellectuelle au service des langues latine et française à une époque riche de débats sur la langue docte et les vernaculaires, et tout un parcours spirituel depuis les origines catholiques jusqu'au parti pris réformé. Les activités de l'imprimeur libraire reflètent aussi exactement ses divers centres d'intérêts: productions religieuses avec l'impression, en diverses langues, des textes sacrés, commentés ou non; production philologique avec l'édition d'auteurs latins ou français; et production linguistique avec l'élaboration, entre 1531 et 1554, d'un véritable corpus lexicographique, comprenant au total huit dictionnaires ou lexiques destinés les uns et les autres soit à faire date dans l'histoire de la lexicographie, soit à demeurer longtemps des ouvrages utiles et souvent réimprimés².

L'ensemble de ces activités a suscité quelques études, relativement peu nombreuses au total, et plutôt centrées sur le parcours spirituel d'Estienne, ses productions religieuses, et sur les aspects techniques et bibliophiles de sa presse. Son œuvre lexicographique a été, elle, peu examinée, et en dehors du vieil ouvrage de Brandon, il n'en existe pas à ma connaissance d'étude complète ou détaillée. Il ne s'agit pas ici de pallier ce manque en quelques pages, mais de compléter les grandes lignes du travail de Brandon, au demeurant tout à fait pertinentes malgré leur ancienneté, par quelques remarques orientées autrement. Le chercheur américain s'est en effet essentiellement concentré sur la partie vernaculaire de l'œuvre d'Estienne, en retraçant l'histoire comme celle de la genèse du dictionnaire français-latin, dont la description

¹ Selon la chronologie discutée et établie par Edgar Ewing BRANDON, *Robert Estienne et le dictionnaire français au XVI^e siècle*, Baltimore, 1904, anastatique Genève, Slatkine, 1967, p. 6. Sur la biographie de Robert Estienne, voir aussi la notice de Pierre AQUILON, «Estienne (Robert)», dans *Centuriae latinae, Cent une figures humanistes de la Renaissance aux Lumières offertes à Jacques Chomarat*, réunies par Colette Nativel, Droz, Travaux d'humanisme et Renaissance n.° 314, Genève, 1997, pp. 350-354.

² L'œuvre lexicographique d'Estienne comprend: le *Thesaurus Linguae Latinae* sous ses différentes formes (1531, 1536, 1543), le *Dictionarium latino-gallicum* (1538), le *Dictionnaire François-latin* (1539), le *Dictionariolum puerorum* (1542), les *Mots François rangez selon l'ordre des lettres* (1544), pour les œuvres rédigées par Estienne lui-même; il faut y ajouter deux ouvrages qui sont des reprises d'œuvres d'autrui, mais fortement revues par Estienne: un *Elucidarium poeticum*, ou dictionnaire de noms propres (1541) et un *Dictionarium* de Calepin (1553-1554).

et la fortune sont le but de la recherche. Tout en convenant que les dictionnaires sont originellement des dictionnaires latins, Brandon s'en tient à ce sujet à des généralités, que je voudrais enrichir de quelques réflexions, aidée de recherches passées et en cours sur la lexicographie de cette époque. La pénurie d'études sur Estienne et leur ancienneté empêchent cependant qu'on fasse l'économie d'exposer quelques données générales sur son œuvre. Ces remarques n'ont rien de neuf et ont déjà été rassemblées par d'autres, et j'essaierai en conséquence à la fois de les réduire à l'essentiel et de les augmenter de quelques détails ou nuances non encore mentionnées.

L'ŒUVRE LEXICOGRAPHIQUE DE ROBERT ESTIENNE

Chronologie et description

La presse de Robert Estienne a donc fourni, de 1531 à 1554, un corpus lexicographique dont tous les éléments sont liés entre eux, et dont le simple rappel chronologique, abstraction faite des réimpressions à l'identique, montrera l'importance.

Le fondement de tous les dictionnaires d'Estienne est donc le *Thesaurus Linguae Latinae* paru en 1531, après que son auteur a finalement renoncé au projet d'une édition amendée du *Dictionarium* de Calepino, et a préféré se lancer dans une entreprise personnelle et nouvelle. Le *Thesaurus Linguae Latinae* de 1531 est, comme son titre l'indique, un dictionnaire de langue latine, de taille moyenne au regard de l'ensemble de la série, et comportant, ce qui fait sa spécificité, des explications en français de certaines entrées latines, lorsque l'explication en latin seul risquait de demeurer obscure³. En 1536, Estienne fait paraître une version augmentée de son *Thesaurus Linguae Latinae*, et enrichie dans le domaine du latin: les explications françaises y sont réduites en proportion, même si celles qui restent gagnent en maîtrise de l'expression. Cette tendance aboutit à la parution, en 1538, d'une première édition du *Dictionarium latino-gallicum*, annoncé dans la préface du *Thesaurus Linguae Latinae* de 1536⁴. Ce dictionnaire, un des premiers de la lexicographie bilingue en France, reprend à la fois la structure des articles du *Thesaurus Linguae Latinae* de 1536, qu'il élargit, et les explications vernaculaires de celui de 1531, qu'il complète. Il est suivi en 1539 de son frère siamois, le dictionnaire français-latin, qui est le premier lexique à entrées en français: dans sa version de 1539 cependant, ce dictionnaire procède surtout au retournement des articles du dictionnaire latin-français, avec des buts qu'il nous faudra préciser.

³ Le titre porte la mention *Cum gallica fere interpretatione*. Ces explications en vernaculaire ne sont donc pas systématiques (*fere!*), mais fréquentes. Certains lemmes sont glosés en latin seulement, d'autres en français seulement (plus rarement cependant), d'autres enfin dans les deux langues.

⁴ Cf. préface du *Thesaurus Linguae Latinae*, 1536: *quae latius multo ac fusius suo quoque loco, adhibitis prius in consilium uiris doctis, in Latino Gallico nostro dictionario a nobis summo studio parique diligentia explicabuntur*. [Ces explications (ie en français), nous les exposerons, avec le même soin et la même diligence, beaucoup plus largement et abondamment, chacune à leur place, après que nous aurons pris conseil d'hommes savants, dans notre dictionnaire latin-français].

Le dictionnaire français-latin clôt la première série des dictionnaires d'Estienne: avec la refonte du grand *Thesaurus Linguae Latinae*, parue en 1543, s'ouvre une série de reprises, améliorations et augmentations qui se matérialise d'abord dans les gros volumes du nouveau *Thesaurus Linguae Latinae*. Essentiellement monolingue, à de très rares exceptions près⁵, ce monument d'érudition latine offre une version totalement refondue des premiers *Thesauri* de 1531 et 1536, et très enrichie tant en lemmes qu'en exemples. Cette version définitive du *Thesaurus Linguae Latinae* donne naissance à deux reprises qui elles-mêmes enrichissent les dictionnaires bilingues déjà parus: 1546 voit une nouvelle édition augmentée du *Dictionarium latino-gallicum*, fondée sur le *Thesaurus Linguae Latinae* de 1543, et 1549 une nouvelle édition, elle aussi augmentée, du dictionnaire français-latin, dérivant du nouveau *Dictionarium latino-gallicum* mais aussi complétée de mots français supplémentaires. C'est cette édition de 1549 qui est traditionnellement considérée comme l'acte fondateur de la lexicographie française: on le voit, dans l'œuvre d'Estienne, ce point de départ est plutôt un point d'aboutissement.

Aboutissement, mais non tout à fait achèvement: un panorama des activités lexicographiques d'Estienne ne serait pas complet si était laissée dans l'ombre la dérivation pédagogique née du tronc principal. Le *Dictionarium latino-gallicum* et le dictionnaire français-latin se condensent, dès 1542 et 1544, le premier en un *Dictionariolum puerorum*, repris quatre fois jusqu'en 1557 et révisé trois fois, le second en *Mots françois rangez selon l'ordre des lettres*, eux aussi repris puis révisés en 1547. Il faut enfin ajouter, pour clore ce parcours, un *Elucidarium poeticum*, dictionnaire de noms propres dont la version première n'est pas d'Estienne, et une curieuse et intéressante reprise du *Dictionarium* de Calepino, imprimée par Estienne à Genève en 1553-1554, où le Calepin projeté et rejeté avant 1531 se trouve ici officiellement (dans le titre!) «augmenté» d'extraits du *Thesaurus Linguae Latinae*. Cette dernière entreprise, cinq ans avant la mort d'Estienne, ferme, en une sorte de retour originel, une série lexicographique étagée sur plus de vingt ans.

Il faut en effet tenter de trouver un sens à un corpus qui, par sa durée et son ampleur, représente incontestablement une œuvre intellectuelle. Sans anticiper sur une réponse globale que pourrait seule donner une analyse détaillée de tous les aspects de ces dictionnaires, il est déjà assez clair, en un premier temps, que leur chronologie est aussi leur logique. La première idée est en effet celle d'un dictionnaire latin visant un large public: l'apport des explications en vernaculaire se veut dans le *Thesaurus Linguae Latinae* de 1531 à la fois une aide pour les moins habiles, et un éclaircissement supplémentaire pour d'autres utilisateurs plus avancés. Mais plutôt qu'un moyen terme pratique, cette souche semble avoir été perçue comme un hybride, et le nœud que constitue la refonte du *Thesaurus Linguae Latinae* de 1536 donne alors naissance à deux branches distinctes, celle d'une lexicographie bilingue visant un public en

⁵ La forme des deux éditions précédentes de 1531 et 1536, et la présence de quelques brefs et exceptionnels équivalents vernaculaires dans de rares articles de la version de 1543, ont fait dire quelquefois que ce dictionnaire est bilingue. Sous cette forme, cette affirmation me paraît erronée: elle va à la fois à l'encontre de la réalité et de l'esprit du *Thesaurus Linguae Latinae*, qui est ce que dit son titre, c'est-à-dire un ouvrage de latin.

cours d'études, et engendrant des ouvrages encore plus pédagogiques et sommaires par la suite, et celle d'une lexicographie monolingue érudite, dans un ouvrage de consultation pour toute une vie de travail. Le claveau de tout l'arc est bien le *Thesaurus Linguae Latinae* de 1543, aboutissement de cette branche érudite et géniteur des perfectionnements et reprises dans la branche pédagogique, laquelle a elle aussi, dans ses deux étapes, un ordre de génération voulu par la nature même des œuvres. En effet, le *Dictionarium latino-gallicum* précède le dictionnaire français-latin parce que le travail d'Estienne est avant tout celui d'un latiniste, dont le point d'appui devient le dictionnaire monolingue, qu'il est plus facile de rendre bilingue d'abord dans le sens latin-français, en reprenant une idée et un matériau antérieurs, avant de passer au retournement français-latin.

La marque personnelle d'un auteur

Cette œuvre qui a donc sa logique interne n'est cependant pas close sur elle-même: elle se nourrit de continuations et de ruptures avec la lexicographie qui l'a précédée, mais aussi de tous les autres aspects de la vie de son auteur.

En effet, si l'œuvre d'Estienne est aussi attachante pour qui s'y plonge, c'est qu'elle nous garde la marque d'un individu, de sa personnalité, et si je puis dire, de «l'artisanat» de son travail intellectuel. Estienne tout d'abord n'est pas hors de son temps, ni de la tradition qui le nourrit: il reste un compilateur, comme les grands lexicographes, avoués ou non, qui l'ont précédé, d'Isidore de Séville à Calepino en passant par Balbi ou Perotti, dont l'influence sur le *Thesaurus Linguae Latinae* est sans doute plus grande que ne le dit Brandon⁶. Perotti en effet est déjà nettement un lexicographe humaniste, même si certains aspects de sa conception de la langue sont directement hérités des lexiques médiévaux: mais, avant Estienne et Calepino, il a le souci d'une relative épuration du vocabulaire, et, surtout, de garantir les emplois et les sens qu'il propose par des empilements de citations classiques⁷. C'est peut-être à lui, autant qu'à l'air du temps, qu'Estienne doit son goût démesuré des listes d'exemples, qui prennent dans le *Thesaurus Linguae Latinae* de 1543 une ampleur impressionnante, au point de faire croire à une forme de maniaquerie, ou d'obsession de la citation qui devient le but en soi du dictionnaire. Estienne n'innove pas en tout, donc, mais n'est pas cependant le même compilateur que Perotti ou Calepino: son retour au texte d'origine, plutôt que de se contenter du texte de seconde main, est plus systématique que chez Perotti, d'autant qu'il est aussi facilité par les éditions de classiques entreprises parallèlement sur les presses dont sortent les dictionnaires. Estienne, au demeurant, s'il est plus fiable que Perotti dans l'ensemble, ne l'est pas toujours plus, ou beaucoup plus: mais ce souci de l'exactitude, de la référence qui permettra au lecteur vérifications et recherches ultérieures, donnent au *Thesaurus Linguae Latinae* de 1543 notamment sa réelle personnalité.

⁶ Cf. BRANDON, *Robert Estienne...*, pp. 28-29.

⁷ Cf. M. FURNO, *Le Cornu Copiae de Nicolò Perotti: culture et méthode d'un humaniste qui aimait les mots*, Genève, Librairie Droz, 1995, Collection «Travaux d'Humanisme et de Renaissance», 294.

D'autres détails, des négligences ou des ambiguïtés gardent la trace d'un travail tel qu'Estienne le décrit dans ses préfaces, c'est-à-dire boulimique, et parfois hâtif. L'empilement des exemples dans le *Thesaurus Linguae Latinae* de 1543 n'est pas exempt de négligences: l'ordre alphabétique n'est pas toujours respecté et certaines rubriques apparaissent à tel ou tel endroit de l'article sans que l'on sache vraiment pourquoi, d'autres se recourent, et la pertinence de certaines citations à leur rubrique ne saute pas toujours aux yeux d'un lecteur distrait ou pressé⁸. De plus, on ne sait pas bien, parfois, ce qui l'emporte dans la rédaction des articles, entre le plaisir de rajouter une citation à une liste et le souci de ne rien fournir que de rigoureux. Quand par exemple Estienne donne avec une référence introuvable une citation fantaisiste empruntée au *Cornu Copiae*, et qu'il souligne l'emprunt en précisant *Perottus*, on peut se demander pour quel motif il a gardé l'exemple, qui reste sans identification⁹: une fois écartés le peu probable hommage à son prédécesseur, et le possible, mais cruel, soulignement des carences de son travail, puisque Perotti fournit là une citation apparemment fautive, restent peut-être le souci de laisser à un autre chercheur la possibilité d'identifier l'exemple, et sans aucun doute le goût de la citation supplémentaire en elle-même, fût-elle erronée... Ce mélange de rigueur et d'imperfections, parfaitement explicables par l'ampleur de la tâche, signe en fait l'œuvre d'Estienne: on y voit l'humaniste dans les exigences de son travail intellectuel, mais aussi l'homme dans ses limites et ses préférences.

Cet homme, de plus, ne travaille pas seul, et n'est pas seulement lexicographe: sa vie personnelle, ses amitiés, ainsi que les autres aspects de ses activités apparaissent dans les dictionnaires. Estienne en effet est un humaniste et un érudit, formé au collège et dans l'officine de son père, mais surtout bien implanté dans un réseau de sociabilité et d'amitiés intellectuelles qui nourrissent son œuvre même. Disciple et ami de Guillaume Budé, il évoque dans ses préfaces d'autres savants, à qui il fait lire les premières ébauches du *Thesaurus Linguae Latinae*, et il y rend aussi hommage à des collaborateurs parfois moins connus, comme Jean Thierry, Lazare de Baïf et Jacques Tusan, ou encore André Tiraqueau, Gilles Perrin, Jean Goupil¹⁰. Cette vie

⁸ Cf. par exemple dans l'article *sermo*, une série de citations autour de l'expression *sermo est* (*sermo est omnibus, in sermone esse, sermo est mihi, ei est sermo...*) qui vient entre *serere sermone* et *susplicere sermonem*; voir aussi dans l'article *quod*, à la fin de l'article, une série de citations présentant des *quod* relatifs (alors qu'Estienne traite normalement de *quod* conjonction) à peu près équivalents à des exemples donnés plus haut. Ce type de négligences, plus ou moins appuyées, est évidemment plus fréquent dans les articles les plus longs.

⁹ Pour des exemples de ce type de procédé, voir M. FURNO, *Le Cornu Copiae...*, p. 63.

¹⁰ Cf. E. ARMSTRONG, *Robert Estienne as a royal Printer*, Cambridge, 1954, p. 94. Les textes qui évoquent les autres humanistes, amis ou collaborateurs d'Estienne, sont: *Thesaurus Linguae Latinae* 1531, préface: *Eius autem incoepti operis cum iam duos aut tres (ut appellant) quaterniones paratos haberem, placuit mihi rem ipsam communicare cum uiris eruditiss.* [Lorsque, une fois le travail commencé, j'en eus deux ou trois cahiers, comme on dit, prêts, il me plut d'en discuter la matière même avec des érudits]. Et *Thesaurus Linguae Latinae* 1543, préface: *In iis quidem Guillelmus Budaeus, uir literis Graecis et Latinis omnique doctrina eruditissimus, a me princeps appellari debet, qui pro sua in nos humanitate studioque in literas singulari, de quibus neque bene merendi finem, neque modum ullum facit, μημηατίσμοις nobis suos communicauit, ex quibus quidquid ad institutum opus pertineret describeremus. In eo uero quam multa, quam diligenter curioseque in authoribus obseruata, quamque et explicata plane et illustrata ornate offendimus, quorum mentionem in iis libris quos edidit et plurimos et doctissimos nullam fecerit! Nauauit operam et Lazarus Bayzius uir clarissimus si quid enim*

intellectuelle n'est pas toutefois sans tensions, et on y trouve «certains hommes avec qui je ne pouvais être en désaccord», qui auraient contraint Estienne, plus ou moins contre son gré, à introduire du vernaculaire dans le *Thesaurus Linguae Latinae* de 1531¹¹.

Mais la manière même dont sont faits ces hommages ou ces allusions font apparaître un autre aspect de la personnalité d'Estienne, qui a, elle aussi, une grande part dans l'élaboration des dictionnaires. Estienne en effet se raconte beaucoup dans les pièces liminaires, mais il faut sans doute ne jamais oublier, en les lisant, qu'il était aussi imprimeur, et libraire, c'est-à-dire marchand: il fallait aussi que ses œuvres alimentassent son commerce... D'où la relative distance avec laquelle prendre certaines de ces déclarations, comme celle sur les «certains hommes»: la lecture, auparavant, de la préface de 1531 donne plutôt l'impression qu'Estienne est parfaitement responsable, et même assez fier, de son innovation vernaculaire, même s'il perçoit suffisamment les réticences qu'elle va susciter pour s'en justifier assez longuement. En fait, la dissociation du *Thesaurus Linguae Latinae* en trois catégories de dictionnaires n'est pas que le fruit d'une exigence intellectuelle: elle est aussi un coup de génie commercial, qui, à partir de la même matière, offre de quoi satisfaire trois clientèles différentes, ou la même clientèle aux trois âges de sa vie de travail. Le système des renvois dans les références des citations du *Thesaurus Linguae Latinae* montre aussi qu'Estienne savait parfaitement où était son intérêt bien compris. Dans les préfaces successives de 1531, 1536 et 1543, il se félicite de pouvoir donner les références précises des textes cités pour un nombre toujours grandissant d'auteurs: c'est que grandit parallèlement le nombre de ses propres éditions de textes, auxquelles il renvoie exclusivement, et s'il reste des auteurs pour lesquels cet effort n'est pas fait, c'est «parce qu'ils ne sont pas encore venus sous notre presse...»¹².

L'activité de celle-ci se reflète d'ailleurs directement dans les différentes versions du *Thesaurus Linguae Latinae*. Quand il paraît pour la première fois en 1531, Estienne a déjà publié Plaute et Térence et prépare les *Familiares* de Cicéron: on trouve donc,

obscurum et implicatum occurrebat, ille qua est humanitate, nobis aperuit et explicauit. Contulit operas et Iacobus Tusanus, Graecum litterarum professor regius, ex cuius codice innumera Quintiliani, Gelli aliorumque authorum qui ille diligenter perlegerat transcripsimus. [«Parmi eux, G. Budé, homme éminemment érudit en lettres grecques et latines et en tout science, doit être nommé par moi “prince”, lui qui, par sa singulière générosité envers nous et son zèle remarquable dans l'étude, pour laquelle ses mérites sont sans fin et sans mesure, nous a communiqué ses *mémoires*, dont nous avons transcrit tout ce qui touchait à notre ouvrage. Dans ces papiers, que de remarques, observées avec diligence et curiosité chez les auteurs, que de points nous avons rencontrés clairement expliqués et illustrés dans une langue ornée, dont il n'avait fait aucune mention dans les livres pourtant nombreux et très savants qu'il a fait paraître! Nous a beaucoup aidés aussi Lazare de Baïf, homme remarquable: si surgissait quelque point obscur et compliqué, il nous l'a ouvert et expliqué avec générosité. Jacques Tusan a aussi apporté son concours, professeur en lettres grecques au collège royal: de ses notes, nous avons transcrit d'innombrables passages de Quintilien, Aulu-Gelle, et d'autres auteurs, qu'il avait lus avec diligence.]. L'hommage à Jean Thierry se trouve dans les annexes de la fin de l'édition: *Habebat et Iohannes Theodoricus Bellouacus, cui plurimum debent quotquot usuri sunt nostro Thesauro, non pauca.* [«Détenait aussi <les cahiers> Jean Thierry de Beauvais, à qui surtout doivent beaucoup tous ceux qui utiliseront notre *Thesaurus*»], ainsi que la mention de Tiraqueau, Perrin et Goupil.

¹¹ Cf. *infra*, note 34.

¹² Cf. préface du *Thesaurus Linguae Latinae* de 1531, *quia nondum sub nostrum praelum venerunt*. Cf. aussi BRANDON, *Robert Estienne...*, p. 40.

dans les citations qui illustrent la plupart des articles, une prépondérance éclatante de ces trois textes. L'article *Quod* par exemple est appuyé sur cinquante neuf citations, dont quarante sept, soit quasiment quatre-vingt pour cent, sont extraites exclusivement des comiques et de Cicéron épistolier¹³. Mais dans l'édition de 1543, alors que toute l'œuvre de Cicéron est désormais prête pour la publication, qui advient cette même année, les articles s'enrichissent d'extraits puisés aux autres textes de cet auteur, mais aussi de manière plus fréquente à Virgile, Horace, Pline ou Ovide, tous objets de parutions passées ou futures¹⁴. La vie de la presse influe donc directement sur celle du dictionnaire, ce que l'on constate également dans des domaines plus techniques, comme l'utilisation des grammaires dans les articles traitant des outils de la langue¹⁵.

Le dernier aspect remarquable de la production stéphanienne est d'ordre plus personnel encore, puisqu'il touche à la foi d'Estienne, et on ne saurait en minimiser l'influence sur l'œuvre lexicographique au prétexte que celle-ci est indépendante des querelles religieuses qui agitent le XVI^e siècle. Depuis 1528 en effet, parallèlement aux dictionnaires et aux classiques latins, Robert Estienne publie les textes sacrés, dans des éditions constamment reprises, revues, corrigées: dans leur version latine, établie selon des principes philologiques rigoureux, et accompagnée de gloses d'Estienne lui-même; mais aussi, plus tard, dans le texte hébreu ou grec, ou dans des versions françaises souvent fondées sur des traductions nouvelles autres que celle de Jérôme. Ces dernières, qui ne paraissent qu'à Genève, sont précédées, entre autres, d'une lettre de Calvin, qui est à la fois la garantie et la proclamation du parti pris désormais certain pour l'Église Réformée¹⁶. Cette profession de foi est l'aboutissement de tous les déboires que l'impression des Bibles, à Paris, a valu à Estienne, débats avec les théologiens de Sorbonne, réponses à leurs édits... L'activité religieuse ou théologique a été trop présente dans toute la vie d'Estienne pour qu'on puisse penser que les autres compartiments de sa production en aient été totalement détachés. C'est peut-être à ce souci de rigueur morale, issu d'un prosélytisme Réformé longtemps contraint à une relative discrétion, que l'on doit la constatation curieuse de ne pas trouver, dans le grand *Thesaurus Linguae Latinae*, certains mots de la langue latine, comme *cunnius* et *mentula*, alors qu'ils figurent dans le Calepin, et de toutes les façons dans Martial¹⁷...

¹³ Le détail des statistiques est le suivant: citations de Térence: 21 sur 59, soit 35,59%; citations de Cicéron: 18 (dont 14 tirées des *Lettres*, et 4 autres), soit 30,51%; citations de Plaute: 12, soit 20,34%; autres auteurs cités: Virgile (2 extraits), Pline le Jeune (2 extraits), Salluste, Pline l'Ancien, Quintilien et Horace (1 extrait).

¹⁴ Le même article *Quod* dans la version de 1543 présente les statistiques suivantes: total des citations: 95, dont Cicéron: 43 (*Epist.*: 19, *Orat.*: 17, *Phil.*: 5, *Rhet.*: 2), soit 45,26%, Térence: 19, soit 20%, Plaute: 10, soit 10,53%, Pline l'Ancien: 4, Virgile: 4, Tacite, Tite-Live, Horace et Pline le Jeune: 3, Quintilien, Salluste et Valère Maxime: 1.

¹⁵ Voir à ce sujet M. FURNO, «Les mots grammaticaux dans les dictionnaires latins du début du XVI^e siècle: l'exemple de Robert Estienne», à paraître dans les actes du colloque *El Brocense y las humanidades del siglo XVI*, Salamanca-Cáceres, 6-10 novembre 2000.

¹⁶ Sur la religion d'Estienne, voir ARMSTRONG, *Robert Estienne...*, pp. 260 sqq. Sur Estienne imprimeur religieux, voir M. ENGAMMARE, «Introduire une édition humaniste de la Bible. Les prologues des Bibles de Robert Estienne, 1528-1560». Dans *Entrer en matière, les prologues*, sous la direction de Jean-Daniel Dubois et Bernard Roussel, Centre d'études des religions du livre, Cerf, 1998, pp. 393-425.

¹⁷ Sur la question de l'expurgation de la langue dans les dictionnaires, cf. M. FURNO, «De l'érudit au pédagogue: prosopographie des auteurs de dictionnaires latins XVI^e -XVIII^e siècles», à paraître dans les actes du colloque *Le latin langue du savoir, langue des savoirs*, Paris, ENS, 11-14 octobre 2000.

D'une manière plus générale, son goût particulier pour le latin, ses efforts pour plus de précision, de pureté de la langue, son souci d'offrir des instruments efficaces pour l'apprentissage et la compréhension de la langue des Anciens, certes, mais aussi de celle du texte sacré, tout ceci semble relever, comme l'a noté E. Armstrong¹⁸, du même esprit qui veut permettre un accès plus direct et plus rigoureux à ce texte. Il est facile, et sans doute trop réducteur, de dire que l'attention portée au vernaculaire est elle aussi «calviniste»: l'œuvre scientifique d'Estienne est essentiellement latine, quelle que soit la prise en considération du vernaculaire. Mais il n'est pas faux de penser que l'œuvre érudite répond aux mêmes présupposés philosophiques que l'œuvre religieuse, dans la mesure où celle-ci est traitée selon les mêmes principes de rigueur philologique que la production savante profane. Il s'agit toujours d'offrir des fondements sûrs à la connaissance, une compréhension méditée des textes quand ils sont en langue ancienne (et on ne comprend bien que par la clarté et la sûreté de la traduction, ce qui est aussi la légitimation des Bibles françaises), le tout organisé sous la vigilance de la prière et de la foi. En ce sens, le *Thesaurus Linguae Latinae* de 1531 est le complément naturel des Bibles de 1528 et 1532, et toutes les autres versions des dictionnaires ne peuvent être que liées en esprit à toutes les autres Bibles qui les entourent¹⁹. Les uns et les autres, joints aux éditions de classiques latins, forment également la trame d'une entreprise commerciale prospère, perpétuée après Robert sur deux générations encore: on le voit, l'œuvre d'Estienne est indivisible, et riche de tous les aspects de la personnalité de son auteur.

CONTENU SCIENTIFIQUE ET DESTINATION DE L'ŒUVRE

Une œuvre latine

On porte donc en général à la gloire d'Estienne d'avoir été le père de la lexicographie française, grâce au dictionnaire français-latin de 1549 qui sera plus tard repris par Nicot en 1606. Mais comme le reconnaît Brandon lui-même dans son ouvrage qui a pour objet ce dictionnaire français, «Robert Estienne [...] regardait son œuvre lexicographique comme une unité. Les différents lexiques ne sont que des manifestations

¹⁸ Cf. E. ARMSTRONG, *Robert Estienne...*, pp. 76 sqq.

¹⁹ La chronologie alternée des Bibles et des dictionnaires est la suivante: 1527-28: Bible Latine; 1531, *Thesaurus Linguae Latinae*; 1532, Bible Latine; 1534, Bible Latine; 1536, *Thesaurus Linguae Latinae*; 1538, *Dictionarium latino-gallicum*; 1538-40, Bible Latine; 1539, dictionnaire français-latin, et Ancien Testament Hébreu; 1541, Nouveau Testament Latin; 1542, *Dictionariolum puerorum*; 1543, *Thesaurus Linguae Latinae*, Ancien Testament Hébreu, Nouveau Testament Latin; 1544, *Dictionariolum puerorum*, *Les mots français*; 1545, Bible Latine, Nouveau Testament Latin; 1546, Nouveau Testament Grec, *Dictionarium latino-gallicum*, Bible Latine; 1547, *Dictionariolum puerorum*, *Les mots français*; 1549, Nouveau Testament Grec, dictionnaire français-latin; à partir de 1550, à Genève, Estienne publie encore huit éditions de textes sacrés, dont certaines en vernaculaire. 1553, l'année où paraît le dernier ouvrage lexicographique d'Estienne, c'est-à-dire sa version du *Dictionarium* de Calepino, est aussi l'année de sa première Bible française. Pour la chronologie des publications d'Estienne, voir A. RENOARD, *Annales de l'imprimerie des Estienne*, 2^{ème} édition, Paris, 1843.

diverses d'un seul effort dont le point de départ est la langue latine»²⁰. D'où la déploration du philologue américain, regardant les choses du point de vue de la langue française, de constater que dans le *Dictionarium latino-gallicum*, «le but [...] est de faire comprendre le latin au moyen de la traduction quand la traduction est nécessaire ou possible», et que, dans le dictionnaire français-latin, le principe est identique: «le but ne change pas avec l'ouvrage; il reste le même: la connaissance de la langue latine; dans les deux ouvrages, le français n'est qu'auxiliaire»²¹.

Ces quelques remarques attristées soulignent donc quelle importance ont les dictionnaires de Robert Estienne pour l'histoire de la langue latine en ce début de XVI^e siècle, et quelle place cette langue avait dans l'univers intellectuel de l'imprimeur humaniste. En effet, les préfaces du *Thesaurus Linguae Latinae* de 1531 ou 1536 montrent explicitement que c'est la langue ancienne qui est première dans les soucis de l'auteur: même si le titre du *Thesaurus Linguae Latinae* de 1531 annonce un lexique *cum gallica fere interpretatione*, cette interprétation est explication, et non traduction. Il ne s'agit de donner le français que comme un éclaircissement, une facilité de compréhension dans le cas de mots techniques, ou d'expressions un peu trop difficiles ou idiomatiques pour qu'un lecteur moyennement averti les saisisse avec le secours du seul latin²². Le français est d'ailleurs même tellement second dans l'exposé du sens qu'il se coule et se fond parfois dans le latin jusqu'à la formation de monstres hybrides, à savoir de mots français affublés d'une désinence casuelle qui leur permette d'entrer dans la phrase latine comme n'importe quelle autre partie du discours: ainsi trouve-t-on, dans le *Thesaurus Linguae*

²⁰ Cf. BRANDON, *Robert Estienne...*, p. 69.

²¹ Cf. BRANDON, *Robert Estienne...*, p. 70.

²² Outre le fait que le sens de «glose, explication» est le sens classique et courant du latin *interpretatio*, l'interprétation, si je puis dire, de cette *gallica interpretatio* ne fait aucun doute dans le développement qu'Estienne consacre à ce point dans les pièces liminaires du dictionnaire, où les expressions *latina interpretatio* et *gallica interpretatio* sont placées sur un même plan. Estienne explique en effet ainsi le bilinguisme du premier *Thesaurus Linguae Latinae*: *Hic unicuique seu dictioni, seu locutioni redactae in ordinem alphabeticum, fere subest Latina et Gallica, aut certe alterutra, interpretatio, idoneis authorum testimoniis comprobata. Et latina quidem interpretatio ex optimis quibusque linguae interpretibus desumpta est; Gallica uero non sine iudicio addita, utpote quae fere pendeat ex Latina declaratione, aut ex usu doctissimorum, aut certe ex aliqua euidentissima coniectura. Quod autem huic operi Gallicum sermonem inseruimus, nec exemplo caret, nec ratione. Exemplo quidem, quia summi uiri quos in hac lingua authores habemus, simile factitarunt: ratione autem quia permultae sunt et dictiones et locutiones eiusmodi ut uix ulla declaratione latina etiam a mediocriter doctis intellegi possint; quae si uernaculo sermone proprie reddentur, eius linguae peritis statim patebunt.* [Ici (= dans l'ouvrage), à chaque mot ou locution disposés dans l'ordre alphabétique, on ajoute en général une explication en latin et en français, ou avec certitude dans l'une des deux langues, appuyée sur les témoignages appropriés d'auteurs. L'explication en latin a été tirée des meilleurs commentateurs dans cette langue; celle en français a été ajoutée non sans jugement, car elle est tirée en général d'un éclaircissement en latin, ou de l'usage des plus savants hommes, ou avec certitude de quelque conjecture absolument évidente. Mais le fait que nous ayons inséré du français dans notre ouvrage n'est pas sans exemple <antérieur>, ni sans raison. Pour l'exemple, c'est que les plus grands hommes, que nous tenons pour garants dans cette langue, ont fait de même; pour la raison, c'est qu'il existe beaucoup de mots et locutions tels que, par un <simple> éclaircissement en latin, ils peuvent à peine être compris aussi par des gens moyennement savants; ces mots, si on les ramène exactement à leur sens en langue vernaculaire, seront aussitôt clairs pour ceux qui sont habiles dans cette langue].

Latinae de 1531, la définition suivante de *corona*, pour en illustrer le sens technique architectural: *coronæ sunt prominentiæ et ueluti supercillia quaedam parietum, arcendis stillicidis inuenta, fabri larmieros appellant et intabulamenta siue structura siue intestino opere constant, quod minutiariam lingua uernacula dicimus: Menuyserie*. La fabrication de curiosités telles que ces larmiers à l'accusatif pluriel est certes occasionnelle; le plus souvent, dans l'édition de 1531, la traduction française reste à l'état natif, comme pour *Menuyserie*. Mais on voit bien par là le rôle de soutien secondaire que le vernaculaire a dans ce dictionnaire essentiellement latin, et le fait que les mêmes *larmieros* se retrouvent intacts dans la version de 1543, où pourtant la *Menuyserie* a disparu, confirme la situation paradoxale du français dans les ouvrages d'Estienne: position de recours, par défaut, mais recours ultime et salvateur devant l'aporie de l'explication technique dans la langue ancienne²³.

C'est ce souci primordial de description du latin qui fait du *Thesaurus Linguae Latinae* de 1543 le sommet de tout l'œuvre lexicographique de Robert Estienne: il est à la fois le but auquel tendent les heures de veille et de dépouillement des textes décrits par l'auteur²⁴, et le soubassement de l'œuvre bilingue qui en découle. Mais le fait de considérer les lexiques d'abord à partir du latin explique aussi, en dehors des considérations pratiques déjà évoquées, l'ordre de rédaction des bilingues: Estienne se soucie d'abord de la compréhension du latin, dans le *Dictionarium latino-gallicum*, et ne s'intéresse que dans un second temps au français, toujours par le biais du latin. Brandon déplore assez que le dictionnaire français-latin ne soit fait qu'à partir du *Dictionarium latino-gallicum*, c'est-à-dire non tant pour exposer le français tel qu'il se pratique, mais tel qu'il se rend en latin, ce qui explique que les exemples soient le plus souvent des rétroversions, ou aillent jusqu'au raidissement de la langue. On trouve en effet dans le dictionnaire français-latin des séquences phraséologiques vernaculaires

²³ On trouve ponctuellement dans le *Thesaurus Linguae Latinae* de 1543 des exemples de ces apories où le français vient en désespoir de cause. L'effet de chute de ces définitions les rend parfois assez drôles, comme celle du poisson *Apua*, décrit à l'aide de Pline, mais où Estienne conclut l'article par: *Quidam existimant eum esse piscem qui uulgo a nobis appellatur* du merlan.

²⁴ Le passage est un topos dans la plupart des préfaces de dictionnaires antérieurs et postérieurs à Estienne, mais on ne peut nier que ce topos, souvent, n'est pas dénué de fondement. Cf. par exemple ce passage de la préface du *Thesaurus Linguae Latinae* de 1531: *Sic igitur confirmatus, annos circiter duos in hoc opere dies noctesque desudaui; quo animo, nouit deus: tanto certe quidem labore, ut mihi in opere nisi ope diuina sustentatus essem, aut occumbendum, aut oneri succumbendum fuerit. Reputate enim, prudentissimi lectores, quantus fuerit labor in excutiendis, ac toties uoluendis et reuoluendis tot immensis authorum uoluminibus, tot commentariis, indicibus, fragmentis, annotationibus, non modo ut dictiones et uarias loquendi formulas earumque interpretationes undique in unum ueluti corpus congererem, uerum etiam ut integra quoad liceret reponerem significationum testimonia, passim apud ipsos deprauata et mutilata latinae linguae interpretes.* [«Donc, ainsi encouragé, j'ai sué jour et nuit pendant presque deux ans sur cette entreprise, dans quel esprit, Dieu le sait; mais sous une telle masse de travail que, si je n'avais pas été soutenu par la force divine, j'aurais été terrassé dans l'entreprise, ou j'aurais succombé sous son poids. Songez, prudents lecteurs, quelle fut ma tâche, à examiner, dérouler et redérouler tant de fois tant d'immenses volumes d'auteurs, tant de commentaires, d'index, de fragments, d'annotations, non seulement pour rassembler de toutes parts, comme en un seul corps, les mots, les différentes tournures de la langue et leurs explications, mais aussi pour rendre leur intégrité, autant que possible, aux exemples, partout abîmés et mutilés chez les interprètes mêmes de la langue latine»].

peu employées, mais dont la présence se justifie par la tournure latine qu'elles induisent: ainsi de «Qui ferois tu?», avec «Qui» objet neutre, dont on ne trouve guère de trace littéraire, mais qui est là beaucoup plus pour amener et traduire *Quid facis?*, que pour témoigner d'un usage particulier de l'interrogatif français²⁵.

Le simple parcours des articles du *Thesaurus Linguae Latinae* de 1543 donne d'ailleurs une idée assez claire de ce qu'était Estienne latiniste, et du but où tendaient ses préoccupations dans ce domaine. Notre imprimeur était sans aucun doute un érudit, ayant lu énormément, capable de restituer une locution ou un sens particulier dans son contexte; les traductions du *Thesaurus Linguae Latinae* de 1531 ou 1536, ou du *Dictionarium latino-gallicum*, même si nous les considérons parfois comme bien larges au regard de nos critères modernes, dénotent une compréhension fine des textes et de leur difficulté. L'intérêt d'Estienne, pour l'essentiel, va à ces finesses: stylisticien et amoureux des mots et de leur sens avant d'être grammairien, il s'occupe essentiellement de ce qu'il appelle les *modi loquendi*, locutions ou «manières de tourner» les expressions, comme il intitulera un de ses ouvrages pédagogiques. L'organisation des articles traitant de certains mots grammaticaux, relatifs et conjonctions par exemple, est particulièrement révélatrice de ce goût pour le foisonnement de l'usage plutôt que pour sa norme: une fois défini un cadre grammatical simple, Estienne accumule exemples et tournures, même s'il ne s'interdit pas de reprendre et diffuser une réflexion grammaticale empruntée à des grammairiens modernes et novateurs, comme Linacre. Dans l'article *Si* par exemple, après quelques items normatifs, les *modi loquendi* prennent le dessus, et peu importent alors les redites de fait dues à des expressions voisines (*si minus* et *si non* par exemple, pour lesquels la rubrique pourrait être interchangeable et les exemples regroupés), et de brèves réapparitions, en cours d'article, de considérations normatives, d'ailleurs empruntées à Linacre et tronquées, qui devraient rejoindre en bonne logique les rubriques du début. Le *Thesaurus Linguae Latinae* est clairement construit comme un répertoire de formules, pour lesquelles Estienne peut faire preuve de maîtrise et de réflexion dans l'analyse des faits de langue; mais il n'est pas le lieu où apprendre les premières règles de la langue, qui relèvent d'un autre champ, celui des grammaires²⁶.

Érudition, retour aux textes avant toute chose, classicisme des références, toutes ces caractéristiques sont celles du latin d'Estienne: elles rejoignent les grandes lignes du courant humaniste, dans lequel le lexicographe tient sa place avec compétence et autorité, à la mesure des connaissances de son temps. Les auteurs cités témoignent tout particulièrement de ce souci de classicisme, et reflètent, en ce début de XVI^e siècle, le triomphe du courant «cicéronianiste» contre le courant «éclectique» dans le débat qui a traversé le monde lettré, surtout italien, au siècle précédent. Les sondages statistiques

²⁵ On trouve fort peu d'exemples de l'emploi de *Qui* interrogatif direct neutre et objet dans la langue au moins écrite du XVI^e siècle. La *Grammaire de la langue française du XVI^e siècle* de G. GOUGEHEIM, Paris, Picard, 1994, recense un exemple de «Qui» neutre sujet (p. 100 «Qui te fait si hardi», Garnier), mais aucun en position objet. Même chose (exemples en position sujet, aucun en position objet) dans N. FOURNIER, *Grammaire du français classique*, Paris, Belin, 1998, pp. 206-207.

²⁶ Sur les articles de ce type dans les dictionnaires d'Estienne, et sur sa compétence grammaticale, voir M. FURNO, «Les lemmes grammaticaux...».

que j'ai pu faire sur un certain nombre de lemmes du *Thesaurus Linguae Latinae* de 1543 montrent que les auteurs les plus cités sont Cicéron, celui-ci arrivant largement en tête, mais aussi Quintilien, qui fait autorité dans le domaine de la règle oratoire et de l'écriture en prose; chez les poètes, Ovide et Virgile emportent la palme, avec Plaute et Térence²⁷. Cette hiérarchie des références n'est pas seulement due aux facilités fournies par les publications de l'imprimerie Estienne: il est évident que les choix éditoriaux de la presse sont premiers, et réglés par une orthodoxie classicisante en matière linguistique qui ne se reflète qu'ensuite, par voie de conséquence, dans le dictionnaire. L'influence de ces partis pris n'est pas à négliger: le poids et l'autorité dont jouira le *Thesaurus Linguae Latinae* sur les dictionnaires du siècle suivant aideront à fixer en France le goût et la norme du latin autour de quelques auteurs principaux, qui deviendront le noyau de toute la pédagogie de la langue ancienne pour des décennies²⁸.

Utilisation des œuvres

Mais le mouvement humaniste est aussi le temps du latin devenu langue seconde, donc langue apprise: il faut alors se demander quelle était la place de l'œuvre lexicographique stéphanoise dans la pédagogie de son époque, quelle idée avait Estienne de cette pédagogie, et, somme toute, à quel public et à quel usage il destinait ses dictionnaires.

Des trois dictionnaires achevés en 1550, au moment où Estienne quitte Paris pour Genève, un seul a un public et une destination clairs: le *Thesaurus Linguae Latinae* est, comme son nom l'indique, un réservoir, trésor de la langue latine, où elle est conservée et sauvée des déprédations médiévales, ainsi qu'offerte à l'utilisation du savant. C'est l'érudit en effet qui use en priorité d'un ouvrage que notre monde électronique nommerait «banque de données»: il peut y consulter l'ensemble des acceptations classiques d'un mot, y trouver les meilleures tournures latines par lesquelles s'exprimer élégamment, comprendre mieux, par recoupements et confrontations, tel

²⁷ En l'absence d'un traitement systématique des données qui n'est à mon avis envisageable que dans le cadre d'un travail collectif et informatisé, il est impossible de donner des statistiques «scientifiques» appuyées sur tout le *Thesaurus Linguae Latinae*. A l'occasion de diverses études, j'ai dépouillé totalement, pour ma part ou avec l'aide de Carine Giron-Bareille qui a travaillé à un mémoire de maîtrise sur le *Thesaurus Linguae Latinae* de 1543, les lemmes *acer, actiuum, adiectiuum, aliquantum, aliquantulum, apud, aqua, architectus, auctor, auiditas, auidus, balteus, breuiter, carere, carmen, communis, coniugatio, corona, cum, declinabilis, declinatio, disco, doceo, enim, epicoenum, felix, femininus, forma, genus, imperator, inanis, iuuare, latinus, lena, leno, lingua, littera, masculinus, meminisse, meretrix, modus, ne, neuter, neutralis, nomen, numerus, ô, oratio, participium, passiuus, pluralis, poeta, praepositio, quam, qui, quid, quin, quis, quod, rex, scribo, sermo, si, singularis, strophium, substantiuus, tempus, thesaurus, vocabularium, ut, Venus, verbum*. Les fréquences des auteurs cités sont en moyenne toujours les mêmes, et à titre indicatif, pour l'ensemble *author, carmen, latinus, lingua, oratio, poeta* et *sermo* traité par Carine Giron-Bareille, les données chiffrées sont les suivantes: total des citations fournies: 641, dont: Cicéron, 198, soit 30,89%; Ovide, 86, soit 13,42%; Quintilien, 80, soit 12,48%; Virgile, 53, soit 8,27%; Plaute et Térence, 43, soit 6,71%.

²⁸ Sur la fortune plus ou moins avouée du *Thesaurus Linguae Latinae*, voir par exemple M. FURNO, «De l'érudit...».

ou tel passage d'un bon auteur. Le *Thesaurus Linguae Latinae* réunit toute la matière des études humanistes: lire, écrire et analyser les textes anciens, dans la «sécurité» d'une latinité contrôlée et expurgée, mais encore vivante et amendable, puisque les modesties ou les négligences d'Estienne laissent la voie libre à d'autres recherches. L'auteur lui-même avoue, dans la préface du dictionnaire français-latin de 1539, que le «grand Thresor [...] peult servir a toutes gens de quelque hault scavoir qu'ilz soyent garniz».

La destination et l'utilisation qui peut être faite des deux dictionnaires bilingues est quant à elle moins limpide à nos yeux modernes. Ils n'ont pas, en effet, de vocation pédagogique rudimentaire: leur réduction postérieure en lexiques plus brefs, le *Dictionariolum puerorum* et les *Mots françois selon l'ordre des lettres*, montre bien que ni le *Dictionarium latino-gallicum* ni le dictionnaire français-latin ne répondaient aux besoins des premières classes de latin. Les deux ouvrages bilingues sont pourtant destinés à «la jeunesse François qui est sur son commencement et bachelage de littérature», comme le dit la préface du dictionnaire français-latin de 1539. Il s'agit là en fait d'un public intermédiaire entre celui des petits dictionnaires et celui du «grand Thresor», public plus avancé que celui des latinistes débutants, donc plus autonome déjà dans sa pratique de la langue, mais non encore assez maître de ses connaissances pour tirer réellement profit du *Thesaurus Linguae Latinae*. Ce public en devenir, et par là même assez mal défini, correspond bien à l'impression mélangée qu'un lecteur moderne peut avoir en ouvrant tant le *Dictionarium latino-gallicum* que le dictionnaire français-latin. Ni l'un ni l'autre en effet ne sont réellement des dictionnaires de traduction, puisqu'ils se limitent à donner une explication vernaculaire, parfois fort large, d'une difficulté du latin. L'évaluation de cette difficulté est variable: emplois de mots rares et tournures idiomatiques voisinent dans les traductions avec de simples nuances sémantiques. Mais l'équivalent vernaculaire se limite toujours au point précis concerné par le lemme traité, et laisse en général au lecteur le soin de se débrouiller avec le reste de sa citation. L'étudiant moderne qui bénit le *Dictionnaire* de Gaffiot de lui offrir quelquefois un morceau tout mâché de sa version serait bien déçu, sans doute, par le *Dictionarium latino-gallicum*, qui glose *Cum ipsum me noris quam elegans formarum spectator fiem* par le seul *Veux que*²⁹. Le décalage est le même dans le dictionnaire français-latin, où, par exemple, «Elles sont si douces que non seulement, &c» est traduit par *Ita sunt dulces, vt non legantur modo, sed etiam ediscantur*³⁰: au lecteur, là encore, de savoir assez de latin pour superposer ce qui, dans la langue ancienne, correspond exactement au passage français, et pour compléter la traduction.

En fait, l'usage que l'on pouvait faire de ces dictionnaires correspond à la forme de l'apprentissage de la langue dans la première moitié du XVI^e siècle: on ne pratique pas encore, comme un exercice formel, la traduction littéraire ou précise d'une langue à l'autre (que nous appellerions version ou thème de nos jours), mais on apprend le latin par la lecture des textes anciens, probablement éclairés, au début, par une traduction

²⁹ *Dictionarium latino-gallicum*, article *Cum*, item *Cum, aduerdium, subiunctiuo*. La citation est de Térence et correspond à *Eun.* 564 (texte édition Teubner: *quom ipsus me noris quam elegans formarum spectator sim*).

³⁰ Dictionnaire français-latin, article *Que*. La traduction latine est en fait la reprise de Cic. *Tusc.* 2, 11, 27 (texte édition Teubner: *ita sunt deinde dulces ut...*).

orale de la part du maître; en même temps, l'élève pratique l'écriture du latin par la composition directe, dans cette langue, d'un texte sur un sujet modulable en longueur et en difficulté³¹. L'élève suffisamment dégrossi en grammaire latine peut alors utiliser le *Dictionarium latino-gallicum* et le dictionnaire français-latin conjointement: l'un pour éclairer sa lecture, l'autre pour secourir rapidement son écriture quand une tournure «ne vient pas». Ce n'est qu'ensuite, et peut-être beaucoup plus tard, qu'il recourra au *Thesaurus*, pour améliorer ou varier son style en puisant dans les exemples ou synonymes de la tournure simple précédemment demandée au dictionnaire français-latin.

Mais, au-delà de cette description, ce qui fait l'intérêt des dictionnaires bilingues d'Estienne, et surtout de leur maturation depuis 1531, c'est ce qu'ils disent, plus empiriquement qu'explicitement, des idées stéphaniennes de l'apprentissage du latin. En effet, l'intention d'offrir, dès 1531, un ouvrage qui ne soit pas un rudiment, mais un dictionnaire «scientifique», et qui comporte aussi des éclaircissements en vernaculaire est bien la reconnaissance, de fait, que l'apprentissage et la pratique de la langue se font, désormais, avec le vernaculaire et, d'une certaine façon, à travers lui³²: c'est en transposant le latin en français qu'on le comprend sûrement, et on le pense en français, si je puis dire, avant de l'écrire. Or une telle dignité donnée au vernaculaire, qui a désormais ses *periti* pour Estienne, n'allait pas sans réticence dans le monde savant contemporain de ses premiers travaux: pour beaucoup, le latin s'apprend par imprégnation dans les textes³³, et la préface de 1536 montre, dans un passage assez alambiqué et confus, combien la position d'Estienne de soutien au vernaculaire, sans recul sur les principes érudits du dictionnaire, était difficile à tenir³⁴. Ce sont encore ces tiraillements probables entre les deux camps qui contribueront à la scission du *Thesaurus Linguae Latinae* de 1531 en plusieurs ouvrages, même si d'autres facteurs y conduisent également.

³¹ La bibliographie sur la pédagogie du latin à cette période est assez dispersée: on en trouve des éléments dans *Les humanités classiques*, sous la direction de M. M. Compère et André Chervel, numéro spécial de la revue *Histoire de l'éducation*, INRP, 1997; voir aussi *Histoire générale de l'éducation et de l'enseignement en France*, Paris, 1981; et M. M. COMPÈRE, *Du collège au lycée (1500-1850). Généalogie de l'enseignement secondaire français*, Paris, Gallimard, 1985 «Archives».

³² Cf. préface du *Thesaurus Linguae Latinae* de 1531, et *supra* note 22.

³³ Le débat entre partisans et opposants des dictionnaires est tenace; on en retrouve des traces depuis le *Thesaurus Linguae Latinae* de 1536 jusqu'aux dictionnaires de Danet au XVII^e siècle. Cf. M. FURNO. «De l'*elementarium* au *thesaurus*: l'émancipation des lexiques latins monolingues aux XV^e et XVI^e siècles». *H.E.L.*, 19, 1997, p. 168.

³⁴ Cf. *Thesaurus Linguae Latinae*, 1536, préface: *Eo uero in opere, sermone uti Gallico (quamquam ne id quidem ualde ab instituto nostro abhorrere uidebatur), nostri certe consilii non erat, nisi certorum hominum a quibus dissentire non poteram quique magno id a me studio contenderent, uoluntati parendum omnino fuisset, cum praesertim et honesta peterent et iis fortasse etiam non parum utilitatis allatura, qui cum uulgo bene docti uideri uelint, magna id libertate reprehendunt. Tantum illa quae in promptu et sine circonlocutione occurrerunt, non parum multa consulto praetermittentes, adiecimus.* [«Dans cet ouvrage, l'usage de la langue française (bien que pas même cela ne semblât s'écarter grandement de notre projet), n'aurait certes pas relevé de notre dessein, si je n'avais pas dû obéir en tout à la volonté de certains hommes avec qui je ne pouvais être en désaccord, et qui me réclamaient ce point avec une grande insistance, d'autant qu'ils me demandaient quelque chose d'honnête, et qui serait peut-être même d'une certaine utilité à ceux qui, alors qu'ils veulent paraître bien instruits vis-à-vis du vulgaire, critiquent cela avec une grande liberté. Nous avons seulement ajouté les traductions qui se sont présentées d'évidence et sans périphrase, ne laissant pas de côté, de propos délibéré, (ces cas) peu nombreux»].

Le temps qui passe dans le siècle aidera aussi à transformer la demi-réussite, ou le demi-échec, de l'hybride de 1531, en un florissant succès commercial et scientifique quand il prendra la forme stabilisée des trois dictionnaires *Thesaurus Linguae Latinae*, *Dictionarium latino-gallicum* et *Dictionnaire françois-latin*. En effet, l'idée que le vernaculaire puisse avoir sa place dans l'apprentissage du latin et puisse y aider, idée qui pouvait encore sembler, en 1530, pionnière et contestable, est sans doute devenue, en 1550, une réalité de fait. Il est clair désormais pour la majorité des maîtres qu'on apprend le latin à partir d'une langue maternelle autre, d'abord par décalque de cette langue dans les rudiments, puis grâce à son secours, avant d'accéder à la maîtrise des «trésors» classiques. En 1550, en achevant son corpus lexicographique, avec l'ensemble *Dictionariolum* et *Mots françois*, *Dictionarium latino-gallicum* et dictionnaire français-latin, puis *Thesaurus Linguae Latinae*, Estienne a fourni un dictionnaire aux trois étapes de cette connaissance, et les écoles elles-mêmes lui donnent raison.

En effet, la nécessité et l'utilité des premières étapes bilingues est confirmée, à la fin du siècle, dans la *Ratio studiorum* des collèges jésuites. Le texte, conçu dans les années 1580, règle, mais aussi entérine, des modalités d'enseignement expérimentées et éprouvées depuis les débuts de la Compagnie en 1550³⁵: dans la classe de grammaire inférieure, lors de la prélection, «d'abord, le professeur lira tout le texte à la suite et en résumera brièvement l'argument en langue vulgaire. Deuxièmement, il traduira le passage mot à mot en langue vulgaire». Les exercices d'entraînement comporteront, eux aussi, entre autres, la traduction mutuelle, entre élèves, «des expressions de la langue vulgaire en application d'une règle de syntaxe³⁶». Rien ne change dans la classe suivante; ce n'est que dans la classe de grammaire supérieure que, pour la prélection, le résumé peut être fait «soit en latin, soit dans la langue maternelle³⁷». Enfin, dans les classes d'humanité et de rhétorique, l'usage du vernaculaire n'est plus autorisé que comme une concession ponctuelle, si le besoin pédagogique en est vraiment pressant: on sait que l'essentiel de l'enseignement ne se fait plus qu'en latin. On retrouve ici, réglée et explicitée, la même gradation que prônaient empiriquement, avec en quelque sorte trente ou cinquante ans d'avance, les dictionnaires d'Estienne. La floraison de lexiques pédagogiques bilingues rédigés par des Pères jésuites, et appuyés sur le corpus stéphanien, sera dans le courant du XVII^e siècle la revanche ultime d'une idée pratique de bon sens, mais trop innovante sans doute en 1530 pour être aussitôt (ou aussi tôt) admise sans réticence³⁸.

³⁵ Cf. l'édition de la *Ratio studiorum* par A. Demoustier, D. Julia, L. Albrieux, D. Pralon-Julia, M. M. Compère, Paris, Belin, 1997, et son introduction pp. 12-69 par Adrien Demoustier.

³⁶ Cf. *Ratio studiorum*, ed. 1997, trad. L. Albrieux, D. Pralon-Julia, § 430, p. 191: *primo, totam continenter pronunciet, eiusque argumentum breuissime uulgi sermone perstringat. Secundo, periodum ad uerbum uulgari sermone interpretetur*. Et § 433, p. 192: *in uulgaribus locutionibus invicem ad syntaxis praescriptum exigendis*.

³⁷ Cf. *Ratio studiorum*, ed. 1997, trad. L. Albrieux, D. Pralon-Julia, § 409, p. 182: *tum latino, tum patrio sermone*.

³⁸ Pour quelques éléments sur la postérité des ouvrages d'Estienne, voir M. FURNO, «De l'érudit au pédagogue: prosopographie des auteurs de dictionnaires latins XVI^e-XVIII^e siècles», à paraître dans les actes du colloque *Le latin langue du savoir, langue des savoirs*, Paris, ENS, 11-14 octobre 2000.

Humaniste, lexicographe, imprimeur, Robert Estienne est un personnage attachant, et sans doute assez représentatif des milieux intellectuels au début du XVI^e siècle: moins original que les grandes figures d'Erasmus ou Budé, il reflète tout autant les aspirations de tant d'hommes qui, à cette période, ont œuvré dans l'ombre des grands pour la diffusion d'un idéal scientifique sur lequel s'est appuyée toute la culture des deux siècles suivants. Aujourd'hui, pour l'historien de la langue, Estienne reste, à juste titre, le fondateur de la lexicographie française, mais il serait plus exact d'admettre qu'il ne l'est que secondairement, au détour d'un corpus de dictionnaires consacrés à la gloire du latin retrouvé et purifié, retour aux sources de la science indissociable d'un retour à la lettre évangélique. Ce trajet intellectuel et personnel, matérialisé, dans la vie d'Estienne, par son cheminement de Paris à Genève, et de la religion catholique vers l'Église Réformée, est le témoin d'une existence riche de diverses facettes. Bien des branches de la science moderne ont matière à mieux connaître le personnage, dont l'activité touche à la bibliophilie, à l'histoire de la religion et des idées, à la philologie, à l'histoire de la langue et, plus largement, à l'histoire culturelle: une vie qui est, presque, un roman, et qui mériterait qu'on reprenne de manière plus approfondie le flambeau de quelques études restées sans vrai lendemain.